

Transports/Concession Etat gabonais-ADL/Entretien avec la ministre...

...Estelle Ondo : " Le Gabon a décidé d'aller vers une nouvelle concession avec des termes beaucoup plus améliorés "

Propos recueillis par Willy NDONG  
Libreville/Gabon

**L'union.** Madame le ministre, le directeur général d'ADL, Daniel Lefebvre, a annoncé dernièrement avoir reçu une notification signifiant le non-renouvellement de la concession liant son entreprise à l'Etat. Confirmez-vous cette information ?

**Estelle ondo :** Avant de confirmer ou d'infirmer cette information, il me plaît tout d'abord de préciser qu'il y a 30 ans que l'Etat gabonais a confié la gestion de l'aéroport international Léon-Mba de Libreville à la société anonyme ADL, conformément aux dispositions du Décret n°1071/PR/MACC du 05 octobre 1988 portant concession de l'aménagement, de l'entretien et de l'exploitation de l'aéroport international Léon MBA de Libreville, qui avait fixé un terme de 30 ans. La fin de cette concession obéit donc à un processus normal. Aujourd'hui, le Gabon a décidé d'aller vers une nouvelle concession avec des termes beaucoup plus améliorés. C'est cette notification qui a été faite à ADL qui exploite l'ancienne concession, vieille de 30



Photo : Jean Madouma

Estelle Ondo, ministre des Transports a indiqué que les salariés de ADL n'ont aucun souci à se faire concernant leur avenir.

ans déjà.

L'annonce de la fin de l'ancienne concession suscite beaucoup d'inquiétudes chez les salariés et autres partenaires de la société anonyme ADL. Qu'est-ce que l'Etat a prévu pour rassurer les uns et les autres ?

En ce qui concerne le personnel, le décret en cours a prévu, à juste titre d'ailleurs, le transfert de tous les contrats commerciaux avec l'ensemble des salariés à l'Etat, qui les reversera ensuite dans la gestion de la nouvelle concession. Je tiens donc à rassurer tous ces pères et mères de familles qui arrivent à vivre correctement grâce à leur travail, qu'il n'y a pas d'inquiétude à se faire. C'est l'ancienne concession qui arrive à son terme. Cela ne signifie pas la fermeture de l'aéroport international Léon-Mba de Libreville. Il continue de fonctionner normalement, sans interruption aucune. Cela n'est pas possible, ce n'est même pas imaginable. J'exhorte l'ensemble du personnel et les partenaires de la société anonyme ADL à vaquer tranquillement à leurs occupations.

Lancement de la 4e édition du Programme d'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu

Les inscriptions ont démarré !



Photo : D.R

Etienne Ramba, DGA de UBA (d) présentant le programme d'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu.



Photo : D.R

Jérémie Nze Biang et Tamarah Moutotekema B, deux anciens lauréats du concours de la Fondation Tony Elumelu.

L.R.A.  
Libreville/Gabon

LES responsables de la filiale locale du groupe nigérian United bank of Africa (UBA) ont organisé, la semaine dernière, à Libreville, une séance d'information pour situer les potentiels candidats sur la quatrième édition du programme d'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu. Ce programme a pour mission d'impulser le développement entrepreneurial à travers le continent africain en se focalisant sur 3 axes majeurs: l'autonomisation des entrepreneurs,

la promotion du leadership, ainsi que la création d'un écosystème entrepreneurial avec un programme de financement, des formations et le développement des réseaux. C'est donc pour que de jeunes Gabonais détenteurs d'une idée ou d'une start-up de moins de 3 ans postulent davantage à ce type de programme, que le directeur général adjoint de UBA Gabon, Etienne Ramba, a réuni les intéressés au siège de la banque, sis au centre-ville. Au cours de cette réunion, il était également entouré d'anciens lauréats gabonais du programme, dont Tamarah Moutotekema Boussamba, fondatrice d'AgriDis, spécialisée dans la commer-



Photo : MZM

Une vue du siège de UBA à Libreville.

cialisation des produits agricoles, et Jérémie Nze Biang, propriétaire d'Okoumea Gabon, qui est une plate-forme de réservation des packages éco-

touristiques. Ces deux compatriotes ont témoigné en expliquant les avantages et les succès qu'ils ont tirés du programme de la Fondation

Elumelu. «Nous croyons que le secteur privé détient la clé de la libération du potentiel économique de l'Afrique. A cette fin, notre mission est de catalyser le développement économique et social de l'Afrique, à travers l'entrepreneuriat en nous concentrant sur trois domaines : l'autonomisation des entrepreneurs, la promotion d'un leadership éclairé sur l'entrepreneuriat à travers le plaidoyer et la recherche fondée sur des preuves, la création d'un écosystème entrepreneurial intégré qui favorise la promotion de l'entrepreneuriat africain», a indiqué M. Ramba. Ainsi, pour participer à ce programme, l'entreprise

du candidat doit être basée en Afrique, être à but lucratif et avoir entre 0 et 3 ans d'existence. Les candidats doivent avoir au moins 18 ans et être résidents légaux ou citoyens d'un pays africain. Le dépôt des candidatures, qui a démarré le 1er janvier 2018 prend fin le 1er mars de cette même année. Le programme va démarrer le 1er mai pour s'achever en décembre 2018. Les lauréats de cette édition bénéficieront, entre autres, du mentorat, de l'apprentissage en ligne et en direct, de l'accès à l'information et au réseautage, de l'accès au capital de lancement d'un montant de 2, 5 millions de francs.